LA MONDIALISATION

Plan

I. Les étapes de la mondialisation : internationalisation, transnationalisation, globalisation.....3
II. Impact économique de la mondialisation : l'aggravation des inégalités.....5
III. Une approche géographique : la constitution de nouvelles frontières...10
IV. Une approche politique : Quel Etat dans la mondialisation ?.....12
V. Vers une uniformisation des modes de vie ?.....15
VI. Un exemple concret.....17
VII. Dates essentielles.....17
Glossaire.....18

> **« Toute la terre habitable a été de nos jours reconnue, relevée, partagée entre des nations. L'ère des terrains vagues, des territoires libres, des lieux qui ne sont à personne, donc l'ère de libre expansion est close.[…] Le temps du modèle fini commence. Le recensement général des ressources, la statistique de la main-d'œuvre, le développement des organes de relation se poursuivent. Quoi de plus remarquable et de plus important que cet inventaire, cette distribution et cet enchaînement des parties du globe ? Leurs effets sont déjà immenses. Une solidarité toute nouvelle, excessive et instantanée, entre les régions et les évènements est la conséquence, déjà très sensible, de ce grand fait.[…] Les habitudes, les ambitions, les affections contractées au cours de l'histoire antérieure ne cessent point d'exister –mais insensiblement transportées dans un milieu de structure très différente, elles y perdent leur sens, et deviennent cause d'efforts infructueux et d'erreurs. »**
> Paul Valéry, *Regards sur le monde actuel*, 1931

Ce texte célèbre de P.Valéry a été écrit en 1931 : il apparaît bien comme une première tentative pour cerner le mondialisation, même si le mot lui-même n'apparaît pas… Mais déjà, cinq caractéristiques majeures de la mondialisation sont elevées, qui sont encore discutées actuellement : d'abord, *l'inventaire de la Terre*, cette volonté qu'a l'homme de soumettre la planète et de s'en rendre « comme maître et possesseur », témoignant par là même de son ambition prométhéenne jamais oubliée. Mais c'est aussi le *partage de la Terre* entre les nations, *l'enchaînement des parties du globe* que l'on peut observer actuellement par la connexion des flux à quelque endroit de la planète ; une *nouvelle forme de solidarité* également qui, bien qu'involontaire parfois, révèle une interdépendance des économies, mais aussi une certaine fragilité. La mondialisation, c'est enfin la *dépréciation*

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 10 pages.

LA MONDIALISATION

des antagonismes d'hier (« les affections contractées au cours de l'histoire antérieure »)qui, s'ils existent encore entre peuples, classes et générations, n'en sont pas moins replacés dans un contexte nouveau. La formation du « monde fini », dès lors, fait-elle entrer l'humanité dans une ère historiquement nouvelle ?

Tout d'abord, qu'est-ce que la mondialisation précisément ? Comment définir un tel concept, ayant des implications à la fois économiques, politiques, mais aussi géopolitiques et culturelles ?

La diversité des définitions proposée rend bien compte, au fond, de la difficulté qu'il y a à circonscrire cette notion.

Le terme de mondialisation apparaît pour la première fois dans les années cinquante : il indique simplement le fait de devenir mondial, dans un monde en pleine guerre froide, où l'on redoute l'extension généralisée de l'un des conflits qui ne cessent d'éclater à chaque point du globe.

Dans un sens neutre et général, la mondialisation constitue à la fois le processus et le résultat du processus selon lequel les phénomènes de divers ordres (économie, environnement, politique, etc.) tendent à revêtir une dimension proprement planétaire.
Plus précisément, le terme renvoie en particulier aux domaines économique et financier, où les effets du processus sont particulièrement sensibles. Celui-ci s'est d'abord nourri du développement considérable des échanges commerciaux au cours des dernières décennies, puis de celui des investissements directs. Il débouche sur une troisième étape, la «globalisation», caractérisée par **l'organisation de réseaux de production transnationaux grâce à l'association de l'informatique et des télécommunications, et à la circulation instantanée de l'information**.

La mondialisation repose alors sur trois caractéristiques majeures :

- **La formation d'un monde interdépendant**
- **L'explosion des flux de personnes, de capitaux et de marchandises**
- **La formation d'un réseau de villes fonctionnant à l'échelle mondiale** (le monde est commandé par des centres d'impulsion dans lesquels les villes occupent une place fondamentale.

Mais le terme ne peut se limiter qu'à cette seule acception économique ; car les implications culturelles et politiques de la mondialisation sont fondamentales :c'est ainsi que l'on peut la décrire comme **l'extension progressive à tous les pays du monde de libertés dont chacun, citoyen ou entreprise, ne jouissait autrefois qu'à l'intérieur de son propre pays**, s'il était libre: liberté de se déplacer, d'investir, de produire, de travailler, de vendre, d'informer... C'est ainsi que le sociologue G. Rocher écrit :

> «*La mondialisation pourrait être définie comme l'extension à l'échelle mondiale d'enjeux qui étaient auparavant limités à des régions ou des nations. Celle-ci nous réfère aux échanges de diverses natures, économiques, politiques, culturels, entre nations, aux relations qui en*

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

résultent, pacifiques ou conflictuelles, de complémentarité ou de concurrence. Si l'on parle de mondialisation, on entend évoquer une autre réalité, contemporaine celle-là: l'extension de ces relations et de ces échanges internationaux et transnationaux à l'échelle du monde, conséquence de la rapidité toujours croissante des transports et des communication dans la civilisation contemporaine. Quant à la globalisation [un terme qui a la préférence du sociologue], elle ferait référence à un système-monde au-delà des relations internationales, au-delà de la mondialisation, un fait social total au sens propre du terme, un référent en soi.»

Guy Rocher, *La mondialisation: un phénomène pluriel*

La mondialisation a des implications majeures dans le monde actuel, et suscite encore nombre de polémiques et de controverses, voire des réactions de rejet. De fait, elle a entraîné un véritable bouleversement dans l'ordre ancien de la planète ; **la mondialisation accroît le pouvoir des groupes et des individus les plus puissants, et limite celui des États**, de même que celui des associations, tels les syndicats, qui continuent d'être assujettis aux lois nationales. Ce déséquilibre s'aggravera encore si les organisations internationales s'affaiblissent au lieu de devenir progressivement un gouvernement mondial capable de soumettre l'économique au politique ; les enjeux de la mondialisation sont donc majeurs, puisque l'on voit apparaître et s'imposer de nouveaux acteurs ; c'est toute l'organisation politique de la planète qui est remise en cause.

Et cette remise en cause n'est pas sans inquiéter les civilisations :réalité diffuse et dont les contours sont mal définis, la mondialisation recoupe des phénomènes aussi divers que le terrorisme, les crises financières, les délocalisations d'entreprise, la standardisation des cultures, le développement des pandémies, les dérèglements climatiques ou les menaces pesant sur la biodiversité... Elle se traduit également par l'émergence d'acteurs transnationaux (organisations internationales, firmes multinationales) et par une interdépendance accrue des économies qui donnent aux citoyens le sentiment que les centres de décision s'éloignent de plus en plus d'eux. A tort ou à raison, la mondialisation cristallise ainsi de nombreuses peurs et de nombreuses oppositions en devenant le symbole d'une modernité imposée de l'extérieur et contre laquelle il est impossible de lutter.

I. Les étapes de la mondialisation : internationalisation, transnationalisation, globalisation.

La mondialisation progressive du monde s'est opérée sous l'effet de trois types de facteurs différents :

- des **facteurs économiques et politiques** : l'abaissement progressif des barrières de douane -dans le cadre du GATT puis de l'OMC- et la formation d'associations économiques régionales (UE, ALENA,..)

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 10 pages.

- des **facteurs technologiques** : l'accroissement de la capacité des navires et des avions, l'utilisation du conteneur qui réduit les temps de transport et abaisse les coûts ; l'informatisation et le progrès des télécommunications, qui permettent la diffusion de l'information en temps réel.
- des **facteurs sociaux** : l'accroissement de la consommation avec l'augmentation des niveaux de vie dans les pays industriels mais aussi dans les PED ; la main-d'œuvre abondante et bon marché des pays du Tiers-monde.

Quoiqu'il en soit, la mondialisation s'est réalisée progressivement, et ce depuis la seconde moitié du XIXè siècle, sous l'effet de l'internationalisation des échanges.

I.1. L'internationalisation.

L'internationalisation correspond à l'étape la plus ancienne de la mondialisation, au cours de laquelle les firmes s'ouvrent vers l'extérieur, et ce en développant leurs exportations. Le commerce international est très ancien, et le monde antique déjà, connaît des échanges importants. Mais c'est surtout dans la seconde moitié du XIXè siècle que se produit la véritable internationalisation du commerce : les échanges doublent tous les vingt ans. L'Angleterre, en adoptant **le libre-échange** entre 1848 et 1875, sera à l'origine de cette diversification géographique des marchés.

I.2. La transnationalisation.

Les premières F.M.N. apparaissent au XIX^{e} siècle. Des entreprises comme Singer, Nobel, Westinghouse, Michelin, Air Liquide un peu plus tard peuvent déjà être définies comme des F.M.N., et Ford s'installe au Canada dès 1903.

Après la Deuxième Guerre mondiale, la transnationalisation se caractérise par l'essor des **IDE** (Investissements directs à l'Etranger). Ces IDE se limitent d'abord, dans les années cinquante, aux secteurs minier et agricole, c'est-à-dire aux matières premières. Depuis 1960, en revanche, l'industrie assure l'essentiel des investissements : les firmes deviennent alors des transnationales en traversant les frontières, grâce à la libéralisation des échanges et des flux de capitaux. A l'internationalisation des marchés s'ajoute donc un fait majeur ; dès les années soixante, les pays industriels font fabriquer une part de plus en plus importante de leur production à l'étranger, et les sociétés multinationales jouent un rôle croissant dans cette mondialisation des investissements directs. De la même façon que le commerce mondial continue à progresser après 1973, les flux d'I.D.E. ne se ralentissent pas. Au cours des années 1980, ils sont multipliés par sept, alors que les échanges commerciaux augmentent de 75%; après un léger tassement au début des années 1990, ils se redressent dès 1993.

Les F.M.N. apparaissent aujourd'hui comme les grands détenteurs de capitaux. Selon la C.N.U.C.E.D., elles seraient, en 1993, 38 000, contrôleraient 210 000 filiales à travers le monde, réaliseraient des ventes égales à 5 800 milliards de dollars (supérieures de plus de 1 000 milliards aux exportations de biens et de services) et emploieraient 73millions de salariés, soit 10% des travailleurs non agricoles. Plus important, elles se seraient transformées au point de devenir des «entreprises globales».

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

I.3. La globalisation.

Cette troisième et dernière étape date des années quatre-vingt. Elle correspond à l'installation de véritables réseaux planétaires grâce aux progrès de la technologie et des services. Les auteurs anglo-saxons ont proposé le nouveau concept de «globalisation» qui intègre les formes modernes d'internationalisation. Ils se réfèrent au comportement des grandes firmes multinationalisées qui envisagent leur stratégie de développement dans le cadre d'un «village» mondial (MacLuhan). Cette globalisation est associée à la sophistication des réseaux mondiaux de transports et de communications.
Ainsi, les cotations en bourse s'opèrent en continu, Internet compte, à la fin du siècle, plus de 300 millions d'utilisateurs. Les Etats sont de plus en plus interdépendants, prisonniers du « système-monde » (Fernand Braudel). Le terme de globalisation, d'origine anglo-saxonne, désigne cette dernière phase, même s'il est souvent remplacé, en France, par le terme de « mondialisation », caractérisant la phase des années 1980-1990.
L'internationalisation de la production peut alors prendre différentes formes, qui vont de simples accords de coopération au rachat de firmes étrangères en passant par la création de filiales à l'étranger.
De fait, actuellement, tout un réseau d'informations, d'images, de produits, traverse les frontières, et les Etats semblent s'inquiéter des décisions prises à l'extérieur et d'une évolution qui semble leur échapper.

II. Impact économique de la mondialisation : l'aggravation des inégalités.

D'après une enquête de l'OMC, en avril 1997, la mondialisation serait «plus calme et équilibrée qu'il n'y paraît ». De plus en plus de pays profitent de la croissance et s'ouvrent au commerce international. Il n'en reste pas moins que le problème majeur est l'accroissement des inégalités dans le monde.

De nombreux critères sont utilisés pour calculer ces écarts entre les hommes (niveau d'éducation, dépenses de santé, mortalité, ou consommation) : or, aujourd'hui, **une personne sur quatre est en état de « pauvreté absolue »** avec moins d'un dollar par jour pour vivre. Environ 20% de l'humanité ne dispose que de 1.1% du revenu mondial, contre 2.6% en 1960. Phénomène majeur, les inégalités se creusent au sein même des pays les plus riches. Car si l'ouverture des échanges permet sans conteste le décollage de nombreux pays –le nombre de pauvres, en Chine, aurait diminué de 50 millions entre 1987 et 1994- cette ouverture n'est pas homogène pour autant ; dans un système de libre-concurrence, les capitaux qui s'investissent se placent dans les zones les plus rentables : un cinquième de la population possède ainsi 85% des revenus. Et si l'on ne peut dire que c'est la mondialisation qui est la cause de cette évolution, un développement plus général et moins inégalitaire doit rester l'objectif essentiel.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 10 pages.

LA MONDIALISATION

II.1. Une divergence des revenus.

L'aggravation des inégalités, entre pays riches et pays pauvres, à l'intérieur même de la société des états du Nord, n'est pas un fait récent. Si le niveau de vie moyen des habitants de la planète n'a pas cessé d'augmenter, les écarts entre les plus démunis et les plus aisés sont anciens, principalement dans les pays du Tiers-monde. Entre 1960 et 1993, le revenu moyen par habitant a été multiplié par 2.5 ; en revanche, durant la même période, les 20% des habitants les plus riches ont vu la fraction du revenu mondial qu'ils possèdent passer de 70 à 85%. Et d'après la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), à la fin du siècle, 64 nations sont dans une situation alimentaire critique si les structures et production agricoles ne se sont pas améliorées.En outre, l'écart de niveau de vie séparant le Tiers-monde des pays développés est aujourd'hui de 1 à 12.

Toutefois, d 'après un rapport d'inform ation à l'Assemblée nationale établi par R. Donnedieu de Vabres en 2001, si l'écart de revenus entre pays développés et pays en voie de développement s'est accru jusque dans les années soixante-dix, il s'est sensiblement réduit en moyenne depuis les années quatre-vingt comme le montre le tableau suivant :

Évolution des écarts de revenu entre pays riches et pays pauvres

Rapport du revenu par habitant (en dollar parité pouvoir d'achat 1990) entre :	**1960**	**1980**	**2001**
Pays industrialisés - Pays en développement	7,1	7,8	6,1
15 pays les plus riches - 15 pays les plus pauvres*	11,6	22,2	46,2
Pays industrialisés - Chine	12,7	17,0	4,7
Etats-Unis - Chine	18,6	21,4	6,3

Classement 2001

Source : Frédérique Sachwald, Du bon usage de la mondialisation, in Politique étrangère n° 2/2003

Cette réduction de l'écart s'explique par l'intégration réussie de certains pays en voie de développement dans le commerce international et par leur industrialisation rapide. Alors qu'en 1963 les produits manufacturés représentaient seulement 7 % des exportations des pays du Sud, trente ans plus tard ils en constituaient les deux tiers. Quant à l'exportation de services, elle est également en forte hausse pour ces pays puisque leur participation au commerce mondial dans ce secteur est passée de 18,9 % en 1990 à 24,3 % en 2000.
Mais cette amélioration globale ne doit pas pour autant cacher l'aggravation des écarts entre les pays les plus riches et les pays les plus pauvres, qui révèle la persistance de fortes disparités au détriment des pays insuffisamment insérés dans le processus de mondialisation.

II.2. Le maintien de fortes disparités :

Si le Brésil, l'Inde, la Chine et les pays du Sud-Est asiatique sont très largement bénéficiaires du mouvement de libéralisation des échanges de biens et de services, les

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

pays les moins avancés voient leur situation se dégrader. Ainsi, de 1981 à 1997, la Chine a atteint un taux de croissance du PIB par habitant quatre fois plus élevé que celui des pays développés et l'Inde un taux deux fois et demi supérieur, ce qui a permis à des centaines de millions de personnes de sortir de la pauvreté.

En revanche, la situation des 49 pays les moins avancés s'est dégradée. D'après la CNUCED, la part des exportations dans le commerce mondial de ces pays est passée de 0,9 % en 1980 à 0,5 % en 2000. Alors qu'ils représentent 11 % de la population mondiale et 13 % de celle des pays en voie de développement, leur part dans le PIB mondial ne dépasse guère 0,5 %. La catégorie des pays en voie de développement apparaît ainsi comme étant de plus en plus hétérogène.

Dans son étude sur la Croissance et la pauvreté (2002), la Banque mondiale répartit les pays en voie de développement en deux groupes :

- 24 d'entre eux, représentant 2,4 milliards d'habitants (dont le Brésil, la Chine, l'Inde, le Mexique), ont doublé leur ratio commerce extérieur/PIB depuis 1980 et ont connu un taux de croissance moyen de 5 % ;
- le reste des pays en voie de développement, soit 2 milliards d'habitants, où ce ratio a baissé, a vu son taux de croissance moyen diminuer de 1%.

Le bilan de la mondialisation sur les inégalités entre les pays dans le monde est donc contrasté : depuis trente ans, elle n'a pas permis de réduire les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres, voire même les a-t-elle aggravées, mais elle a également entraîné une amélioration notable de la situation des pays intermédiaires. Il convient donc de réfléchir à la mise en œuvre de politiques de développement durable permettant aux pays les moins avancés de s'insérer dans l'échange mondial et de sortir du cercle vicieux du sous-développement.
Il importe pour ce faire de favoriser une approche pragmatique et différenciée pour chaque pays et de rompre ainsi avec la logique des politiques d'ajustement imposées par le FMI et la Banque mondiale parfois sans discernement. Mais une telle différenciation est difficile à mettre en œuvre dans le cadre des négociations de l'OMC.

II.3. Les conflits à dominante économique.

Avec la mondialisation, le partage de la terre et de ses ressources est devenu un enjeu véritable, pouvant donner lieu à des conflits.

- Ainsi, pour ceux qui n'ont pas, la misère cesse d'être une fatalité à laquelle on se résigne. Les liens et les équilibres forgés dans la permanence du village sont malmenés, refaçonnés par l'urbanisation : ils perdent leur unité, leur sacralité et sont instrumentalisés (comme le montre l'exemple des ethnies qui constituent des filières pour contrôler les emplois de tel ou tel secteur). Les sociétés du Tiers-monde sont attirés dans la compétition mondiale. Dans ces pays, dès lors, une cassure se fait entre ceux qui n'ont pas et qui sentent qu'ils peuvent avoir, et la masse écrasante de ceux

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

qui n'ont pas mais n'auront jamais. Les premiers, poussés par leur croissance économique, bousculent les pays riches, établis, en se plaçant dans leurs secteurs où ils exploitent leurs propres atouts :une main d'œuvre bon marché et une utilisation de techniques amorties, donc peu chères. Quant aux seconds, ils n'arrivent pas à se glisser dans cette compétition, et accèdent aux circuits de la mondialisation par l'exportation de produits bruts, l'endettement et l'aide.
L'une des dimensions majeures de la mondialisation réside donc dans la mise en concurrence d'économies très inégalement développées, les écarts de travail entre les pays riches et les pays pauvres pouvant être de 1 à 10 ou même à 50. De nouveaux conflits éclatent alors entre les firmes multinationales et ceux qui dénoncent une compétition déloyale et les délocalisations des multinationales, par lesquelles les pays développés transfèrent leur fabrication vers les pays à bas salaire.
Pour les pays riches, inventions, brevets constituent le cœur de la prospérité, ce qui assure leur avance dans la compétition mondiale : ces pays réalisent encore plus de 95% des dépenses de recherche et de développement. Et pour les pays en développement, la copie, le piratage offrent des modes d'enrichissement facile : cette opposition provoque des bras de fer incessants entre Nord et Sud. Il est significatif que l'un des grands enjeux de la dernière négociation du GATT (Uruguay Round, 1986-1994) ait été ce thème de la « propriété intellectuelle ».

- Les conflits se développent aussi entre ceux qui s'insèrent et ceux qui ne s'insèrent pas :comme l'enrichissement tend à se concentrer dans quelques pôles, les inégalités sociales et géographiques, même si elles ne sont pas nouvelles, sont avivées par la compétition internationale. Ainsi, les Etats sont engagés dans une compétition pour l'insertion. Dans l'offre des coûts de travail les plus bas, les pays du Tiers-monde se découvrent en rivalité les uns avec les autres. Quant aux pays développés, certains reprochent à d'autres leur pratique du dumping social (voir encadré).

Le risque d'un dumping social
(Rapport de R. Donnedieu de Vabres à l'assemblée nationale, décembre 2003)
Pour les uns, le mouvement des délocalisations constitue un facteur de dynamisme en permettant une meilleure allocation des facteurs de production et en confortant la logique de spécialisation des pays au sein de la division internationale du travail. Pour les autres, le caractère massif des délocalisations dans un cadre concurrentiel mondialisé soulève de fortes inquiétudes. M. Daniel Retureau, conseiller Europe-international de la CGT, a ainsi indiqué devant la mission : « Il y a un conflit entre la solidarité nécessaire dans les pays développés et les conditions de vie des travailleurs des autres pays. Le dumping social vient du non respect des libertés fondamentales universelles. Ces libertés fondamentales sont reconnues : il s'agit de la liberté syndicale, de la liberté d'association, de l'interdiction de la servitude ou de l'esclavage moderne (travail forcé, travail des enfants), de la protection des travailleurs face à l'exposition aux produits dangereux. Mais

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 10 pages.